

LES FLUX ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC EN 2020

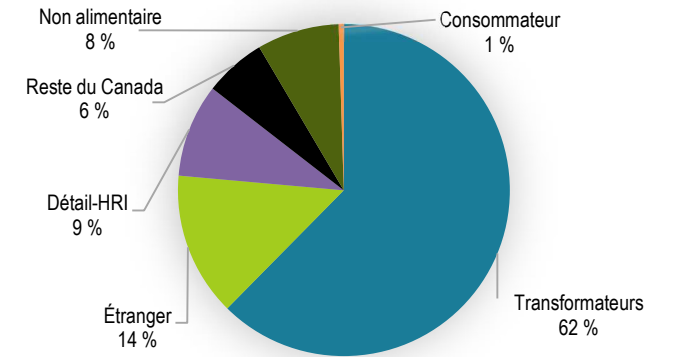
L'industrie bioalimentaire québécoise se caractérise par un lien étroit entre la production et la transformation. En effet, la première source de revenus pour les agriculteurs et pêcheurs du Québec est la vente aux transformateurs de la province. De plus, sur les 30,9 milliards de dollars (G\$) de ventes de l'industrie réunissant la production agricole, la pêche et la transformation bioalimentaire, 13,6 G\$ étaient destinés au marché du commerce de détail et des services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des établissements institutionnels privés et publics (HRI) au Québec en 2020.

Ce sont là une partie des résultats du modèle des flux économiques de l'industrie bioalimentaire au Québec qui sont décrits dans ce numéro de *BioClips*. Ces résultats constituent une évaluation des ordres de grandeur de ce système complexe. Ils doivent donc être considérés comme un éclairage et non en fonction de leur valeur au dollar près.

UNE INTERDÉPENDANCE ÉTROITE AU QUÉBEC ENTRE LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION

La production agricole est largement transformée au Québec. Environ 6,3 G\$ ou 62 % de la valeur des recettes monétaires agricoles du marché ¹ et des débarquements des pêches commerciales proviennent directement de la vente aux transformateurs. En particulier, la production de lait, de porc, de poulet, de soya et de maïs ainsi que la production issue de la pêche maritime sont les plus liées à l'industrie québécoise de la transformation bioalimentaire. Parallèlement, la production de fruits, de légumes et celle d'œufs de consommation sont plus attachées aux secteurs de la distribution du commerce de détail alimentaire et des services alimentaires du réseau HRI. Ce dernier est responsable de 9 % des recettes agricoles.

Figure 1. Répartition des recettes monétaires agricoles tirées du marché et de la valeur des débarquements des pêches commerciales de 10,1 G\$ en 2020 au Québec, selon la destination des ventes



Sources : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada, Institut de la statistique du Québec (ISQ), modèle intersectoriel du Québec, Global Trade Tracker et compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le secteur de la transformation bioalimentaire, de son côté, a généré des livraisons (ventes) manufacturières de 31,6 G\$ en 2020. Dans la même année, si l'on évite le double comptage, on constate que le complexe

industriel composé des maillons de la production agricole et de la transformation bioalimentaire a réalisé des ventes finales² de 30,9 G\$, dont 88 % dans le secteur de la transformation.

LES VENTES FINALES DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES SONT RÉPARTIES PRESQUE ÉGALEMENT ENTRE LES MARCHÉS EXTÉRIEURS ET LE MARCHÉ DU QUÉBEC

Les ventes de produits bioalimentaires sur le marché extérieur correspondent à 46 % des ventes finales du complexe production-transformation, tandis que 44 % des ventes de ces produits sont réservées au marché des détaillants alimentaires et du réseau HRI du Québec. Le marché non alimentaire, particulièrement le tabac et le cannabis, les aliments pour animaux de compagnie ainsi que les produits de pépinières et de floriculture, représente 10 % des ventes finales.

Tableau 1. Répartition des ventes finales de 30,9 G\$ du complexe production-transformation selon la destination (marché) en 2020 (en G\$)

Secteurs	MARCHÉS			NON ALIM.**	Total	Parts
	Québec	Étranger	RDC*			
Producteurs	0,9	1,4	0,6	0,8	3,8	12 %
Transformateurs	12,6	6,3	5,7	2,4	27,1	88 %
Total	13,6	7,7	6,4	3,2	30,9	
Parts	44 %	25 %	21 %	10 %		

* Reste du Canada
** Marché non alimentaire
Notez que la somme des montants peut différer du total en raison de l'arrondissement.
Sources : Statistique Canada, ISQ, modèle intersectoriel du Québec, Global Trade Tracker et compilation du MAPAQ.

Le complexe production-transformation du Québec a expédié vers le marché international des produits bioalimentaires dont la valeur se chiffre à 7,7 G\$ (25 %), alors que les ventes sur le marché interprovincial s'élèvent à 6,4 G\$ (21 %). Les exportations internationales sont constituées principalement des produits dérivés de la viande de porc, de la mise en conserve de fruits et de légumes, du sucre et de confiserie, de boissons, d'autres aliments³ ainsi que du sirop d'érable et de la fève de soya. En ce qui concerne le marché interprovincial, le Québec y expédie surtout

1. Ces ventes de produits agricoles excluent les ventes entre les exploitations agricoles situées au Québec.

2. Les ventes finales sont réalisées sur les marchés suivants : le commerce de détail, le réseau HRI (services alimentaires), les exportations internationales et interprovinciales et le marché non alimentaire.

3. Notamment du café torréfié, des assaisonnements et des vinaigrettes, de la levure et des préparations alimentaires.

des produits laitiers, des produits de viande, d’autres aliments, des boissons et des bovins de boucherie.

Les ventes réalisées sur les marchés du détail alimentaire et du réseau HRI du Québec se chiffrent à 13,6 G\$. Une grande proportion de ce montant, soit 93 %, est constituée de produits transformés, particulièrement les produits de viande (21 %), les produits laitiers (19 %), les boissons (16 %), les produits de boulangerie et de tortillas (14 %) et les autres aliments comme le café, les vinaigrettes et les aliments à grignoter (13 %). Les produits non transformés provenant du secteur agricole et de la pêche représentent les 7 % qui restent.

Tableau 2. Répartition des ventes de produits bioalimentaires réalisées par le complexe production-transformation sur le marché du commerce au détail et du réseau HRI du Québec

Produits bioalimentaires		M\$	Parts
Frais	Fruits et légumes	506	4 %
	Œufs en coquille	277	2 %
	Pomme de terre et autres	138	1 %
Transformés	Mouture de grains	462	3 %
	Sucre et confiserie	176	1 %
	Mise en conserve de fruits et légumes	845	6 %
	Produits laitiers	2 556	19 %
	Viande	2 775	21 %
	Poissons et fruits de mer	62	1 %
	Boulangerie et tortillas	1 924	14 %
	Autres aliments*	1 688	13 %
	Boissons	2 143	16 %
Total		13 552	100 %

* Ils comprennent les aliments à grignoter, le café et le thé, les sirops et les concentrés aromatisants, les assaisonnements et vinaigrettes ainsi que d’autres préparations alimentaires.

Notez que la somme des montants et des pourcentages peut différer du total en raison de l’arrondissement.

Sources : Statistique Canada et ISQ, modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

LES VENTES INTERMÉDIAIRES DU COMPLEXE PRODUCTION-TRANSFORMATION S’ÉLÈVENT À 12,6 G\$

En plus de l’approvisionnement des transformateurs provenant du secteur agricole, on ajoute d’autres ventes d’intrants agricoles et alimentaires qui sont produits et utilisés à l’intérieur du complexe.

Tableau 3. Répartition des ventes intermédiaires (G\$) du complexe production-transformation du Québec

		DE		
		Production	Transformation	Total
À	Production	1,8	1,3	3,1
	Transformation	6,3	3,2	9,5
	Total	8,1	4,5	12,6

Sources : Statistique Canada, ISQ, modèle intersectoriel du Québec, et compilation du MAPAQ.

En effet, des intrants comme les aliments pour animaux, les semences et le bétail sont vendus entre les exploitations agricoles. De leur côté, les transformateurs écoulent des aliments pour animaux aux éleveurs du Québec d’une part et, d’autre part, des produits servant à la surtransformation bioalimentaire. À cet égard, on estime que les sous-secteurs les plus concernés sont la fabrication de produits de viande, la mouture de céréales et de grains oléagineux, la fabrication d’autres aliments et la fabrication de produits laitiers. La totalité de ces échanges intermédiaires est estimée à environ 12,6 G\$.

LE COMPLEXE PRODUCTION-TRANSFORMATION IMPORTE POUR 4,4 G\$ DE PRODUITS BIOALIMENTAIRES

Le complexe production-transformation achète de l’extérieur des intrants agricoles et alimentaires d’une valeur 4,4 G\$. De cette somme, 2,9 G\$ proviennent de l’importation interprovinciale et 1,5 G\$, de l’importation internationale. Le secteur de la transformation réalise environ 84 % du total des importations. Les transformateurs québécois achètent principalement de l’Ontario et de l’Alberta des grains, du porc vivant, des viandes fraîches comme le bœuf et le porc, du lait non transformé de même que des produits dérivés de la transformation de céréales et d’oléagineux. Notons que des importations internationales peuvent être comptabilisées comme des importations interprovinciales si elles transitent par une autre province avant d’arriver au Québec. Les importations internationales se composent essentiellement de produits de sucre et de confiserie, de produits de minoterie, de fruits et de légumes transformés ainsi que de café et de fruits frais. Les principaux pays d’origine de ces importations sont les États-Unis et le Brésil.

En ce qui concerne les agriculteurs, ils importent fondamentalement du porc, des bovins, de la volaille vivante et des aliments pour animaux du reste du Canada.

LES ACHATS ALIMENTAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DES SERVICES ALIMENTAIRES DU RÉSEAU HRI AUPRÈS DE FOURNISSEURS QUÉBÉCOIS SONT ESTIMÉS À 51,7 %

D’ailleurs, les achats bioalimentaires du commerce de détail et du réseau HRI atteignent 26,2 G\$. Les ventes du complexe production-transformation réalisées chez les détaillants alimentaires et les restaurateurs ne comblent pas entièrement la demande québécoise en produits bioalimentaires. En effet, 48,3 % de cet approvisionnement provient de l’extérieur du Québec, soit 26,1 % du reste du Canada et 22,2 % du marché international. Les importations se composent principalement de boissons, de produits laitiers et de bœuf ainsi que de fruits et légumes frais et transformés. Les achats effectués auprès de fournisseurs québécois constituent environ 51,7 % de l’approvisionnement en produits bioalimentaires.

Tableau 4. Provenance, par région, des achats alimentaires effectués par le commerce de détail alimentaire et le secteur HRI (estimations) en 2020

Provenance		G\$	Parts
Québec	Producteurs	0,9	3,5 %
	Transformateurs	12,6	48,2 %
Canada	Achats interprovinciaux	6,8	26,1 %
Étranger	Achats internationaux	5,8	22,2 %
Total des achats alimentaires		26,2	100 %

Notez que la somme des montants peut différer du total en raison de l’arrondissement. Sources : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada (région du Québec), ISQ, modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

À la somme de 26,2 G\$ (achats de produits bioalimentaires) s’ajoutent 23,1 G\$ pour tenir compte d’autres dépenses comme les coûts de transport, d’entreposage, de fonctionnement et de main-d’œuvre ainsi que les marges bénéficiaires. Par conséquent, l’addition des deux montants équivaut à la valeur de la demande alimentaire des consommateurs en 2020, soit 49,3 G\$.